

# LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

## LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)  
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 11 fév. 2016 – France POULAIN

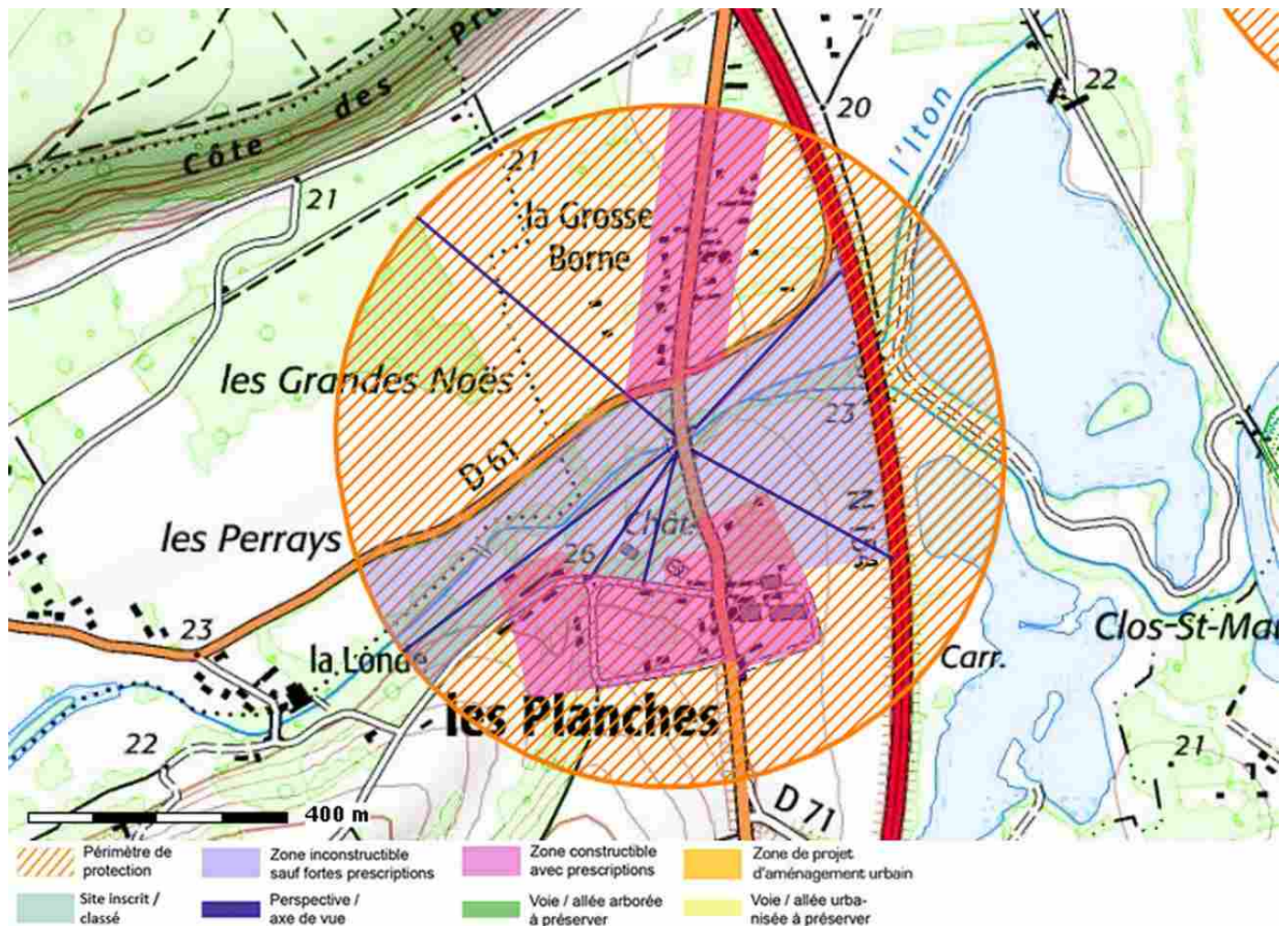
### Acquigny > Pont des Planches

Il existe de nombreuses autres protections sur la commune : le domaine d'Acquigny, l'église paroissiale, le manoir du Becdal (voir autres fiches existantes) mais leurs périmètres ne touchent pas les abords du pont.

Le pont des Planches a été inscrit en tant que monument historique le 30 octobre 2007.

Le pont des Planches présente le cas intéressant d'un ouvrage d'art construit sous l'Ancien Régime, puis repris sous le Second Empire. L'ouvrage a été construit vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le tracé de l'ancienne route royale allant de Rouen à Orléans. Réalisé en pierre de taille, le pont est composé de six arches en plein-cintre totalisant une longueur de 32m. L'ouvrage fait l'objet de grands travaux de restauration par le service des Ponts et Chaussées en 1820-1821 afin de conforter ses fondations et ses maçonneries. La dégradation des voûtes du pont pose la question de sa démolition-reconstruction en 1859. Finalement, une nouvelle opération de restauration est entreprise en 1865-1866 pour renforcer et moderniser l'ouvrage. Le pont est élargi du côté aval par l'ajout d'une épaisseur de maçonnerie de briques enduites, épousant les formes de la construction originelle. Des garde-corps en ferronnerie sont posés sur le tablier, laissant un passage de 5,90m avec trottoirs. Sur la face amont des piles, de nouveaux avant-becs arrondis en pierre de taille sont ajoutés tandis que la face aval reste dépourvue d'arrière-becs. En 1960, l'inauguration du nouveau pont routier, distant d'une dizaine de mètres, entraîne la vente de l'ancien pont qui est actuellement propriété privée.

Franchissant l'Iton peu avant sa confluence avec l'Eure, le pont des Planches est situé dans un environnement paysager valorisant, riche en protections patrimoniales. Le cadre champêtre en amont de l'ouvrage mérite d'être préservé pour garder le point de vue depuis le pont neuf.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).





Le pont des Planches vu de la berge



Une vue rapprochée des arches



Le pont des Planches vu du pont neuf



La chaussée du pont

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m



La vue vers le château des Planches



Les berges de l'Iton

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun villi à jaune vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1°C). Les constructions en colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm.)

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Le château vu des prairies au Sud



Le mur en bauge du parc du château



Une demeure bourgeoise



Des exemples d'architecture rurale



Une maison avec moellons et pans de bois



Des édifices associant briques et moellons